



## Editorial

### Rentrée

Pour ce numéro de rentrée, nous avons choisi d'illustrer la couverture de ce bulletin avec la présentation des activités périscolaires aux jeunes Gergoliens.

Depuis la rentrée, les enfants des écoles primaires et de la maternelle ont adopté les nouveaux rythmes scolaires avec la semaine de quatre jours et demi, incluant l'école le mercredi matin.

Les principes de cette organisation ont été largement présentés, dans le bulletin précédent, ainsi que par des informations directes aux parents. Grâce à un important travail de préparation entre les acteurs (enseignants, personnel communal, parents et associations) nous proposons gratuitement aux enfants volontaires des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques qui les aideront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école ensemble.

C'est dans cet esprit, que nous avons anticipé ce dispositif qui sera obligatoire pour toutes les communes à la rentrée 2014-2015.

Malgré le soin apporté lors de cette préparation, quelques difficultés peuvent subsister ici ou là, dans l'organisation matérielle de ces activités, sans que la qualité de celles-ci soit remise en cause.

Je ne doute pas que tous les acteurs cités plus haut, au sein du comité chargé de suivre la mise en place de cette organisation, sauront trouver rapidement, dans un esprit de dialogue et de concertation, la solution à ces difficultés, pour la réussite des jeunes Gergoliens.

Jean-Marc Gibey  
maire de Jargeau

## Brèves

**Du 8 au 12 octobre 2013, collecte exceptionnelle des souches d'arbres** dont l'envergure totale est inférieure à 1,50m à la déchetterie de Jargeau.

**12 octobre 2013 « Jour de la nuit ».** Voir page 10

**Dimanche 13 octobre 2013 Courses pédestres "Les foulées du bord de Loire" : nouveaux parcours.**  
Voir page 9

**Vendredi 18 octobre 2013 20h00 Salle polyvalente Conférence "L'école patriotique (1871-1914) Les bataillons scolaires"** organisée par l'ANEP - Conférencier Thierry Chassiot.

### Inscriptions listes électorales

Pour que l'inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars 2014, les demandes d'inscriptions accompagnées des pièces justificatives (photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois) doivent impérativement être parvenues en Mairie avant le 31 décembre 2013.

**Cinémobile : prochain passage le 2 novembre et non le 26 octobre.**

**Dimanche 17 novembre 2013 à 17h00 Concert choral en l'Église Saint Étienne de Jargeau au profit de la restauration de l'Église** présenté par l'association "La musique de Léonie" sous la direction de Marie-Noëlle Maerten, accompagnement au piano Julien Joubert.

## Séance du 4 juillet 2013

- **Finances : adoption de modifications apportées au budget initial 2013 de la commune**

### Dépenses initialement non prévues

- Nettoyage du clocher de l'église avant pose des protections anti pigeons : 3 600 €
- Coût supplémentaire pour la réalisation de l'accessibilité de l'école Berry : 10 000 €
- Réalisation d'un soutènement rue Papelard pour renforcement du trottoir : 13 600 €.

### Recettes supplémentaires

- Dotation des territoires ruraux pour les travaux de changement des menuiseries à l'école Madeleine pour 7 300 €, ainsi que pour les travaux d'accessibilité de l'école Berry pour 14 800 €
- Dotation de solidarité rurale, Dotation nationale de péréquation et Dotation départementale pour 24 941 €.

La différence entre les recettes et les dépenses est inscrite au budget afin de financer plus tard dans l'année d'éventuelles autres dépenses imprévues.

- **Adoption des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2013/2014**

(à compter du 1<sup>er</sup> septembre)

Assainissement : 1,58 € le m<sup>3</sup> Eau : 0,877 € le m<sup>3</sup>

- **Modification du règlement du service de l'eau et de l'assainissement collectif** - Voir page 11
- **Décision prise de recruter deux jeunes dans le cadre d'un emploi d'avenir** au service jeunesse / enfance et aux services techniques (maçonnerie/voirie)
- **Accord sur la reprise de la voirie du lotissement du Clos du Mignois par la commune.**



*Elodie Cherelle est recrutée à compter du 16 septembre 2013 à temps complet dans le cadre d'un contrat d'avenir pour une durée de 3 ans. Elle intervient aux écoles maternelle et Berry et à l'accueil de loisirs.*

## Séance du 30 juillet 2013

- **Gestion du camping de Jargeau**

La procédure de délégation de service public pour la gestion du camping de Jargeau engagée par la délibération du 20 décembre 2012 s'avérant infructueuse, le Conseil municipal a décidé de relancer la procédure d'appel d'offres.

- **Tarifs de la brocante 2013**

Suite à quelques questions il a été nécessaire de revoir le montant des tarifs pour la brocante.

Ces tarifs annulent et remplacent ceux de la foire à la Brocante adoptés par la délibération du 20 décembre 2012.

Fêtes et manifestations diverses	2011	2012	2013
M linéaire de plein air	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Location d'un stand communal	75,00 €	75,00 €	75,00 €
<b>Brocante</b>			
M linéaire (particuliers)	5,00 €	5,00 €	5,00 €
M linéaire (hors halle - professionnels hors brocanteur/antiquaire)			10,00 €
Emplacement sous la halle (professionnels brocanteur/antiquaire)	65,00 €	65,00 €	65,00 €

## Séance du 5 septembre 2013

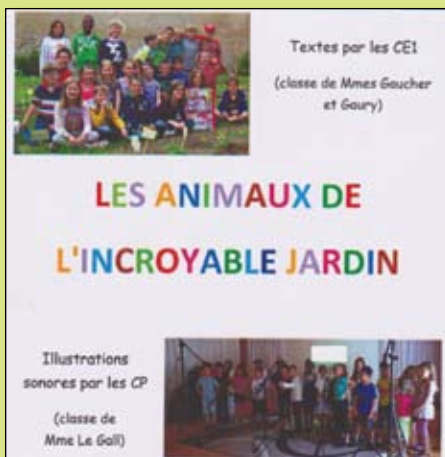
- **Participation financière de la commune à la protection complémentaire des personnels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Le Conseil a décidé de participer à hauteur d'un montant mensuel de 4 ou 7 € par agent en fonction du niveau de rémunération pour le risque santé et 7 ou 10 € pour le risque prévoyance. Coût prévisible de la mesure si l'ensemble des personnels adhère aux organismes proposés par le centre de gestion : environ 10 000 € annuels.

- **Élection par le Conseil des membres de la commission intercommunale d'aménagement foncier dans le cadre du projet de déviation de la RD921**

• **Participation à la manifestation « Le jour de la nuit »** : accord du Conseil pour participer à cette manifestation : une partie de l'éclairage public sera éteint en centre ville la nuit du 12 au 13 octobre 2013 (voir détails de la manifestation page 10).

### Les animaux de l'incroyable jardin



Des histoires écrites par petits groupes d'élèves de CE1 de Jargeau enregistrées avec musiques, chants et reconstitutions d'atmosphère bucolique.

Cette année scolaire 2012-2013, les ateliers d'écriture ont été reconduits avec les CE1 de Mme Gaucher accompagnés d'une nouveauté : la classe de CP de Mme Le Gall s'est jointe au projet. La collaboration s'est révélée plutôt fructueuse.

Une fois les histoires écrites par petits groupes d'élèves du CE1 - toujours sur le mode du conte de randonnée - le stade de la lecture à haute voix est arrivé, ce qui représente bien des séances de répétitions courageuses !

En parallèle, les CP s'exerçaient d'arrache-pied à créer leurs chansons, aidé de Nicolas de l'Ecole de Musique, et à fourbir divers bruitages.

Puis le moment est venu de passer au travail d'artistes.

Les CE1, très appliqués et impressionnés, ont donc enregistré leurs textes et les CP, pleins d'ardeur mais tout aussi impressionnés, leurs musiques, chants et reconstitutions d'atmosphère bucolique dans un vrai studio d'enregistrement. L'occasion était belle de découvrir tout un champ de vocabulaire technique grâce à Stéphane, qui, par ailleurs s'est chargé du mixage de nos œuvres...

Le résultat du travail a pu être découvert avec émerveillement fin juin et les enfants, ravis, ont bien épaté leur parents en sortant du cartable un beau CD tout neuf !

A votre tour d'en profiter : cliquez et écoutez ! [www.jargeau.fr](http://www.jargeau.fr) Menu Loisirs/Culture/Bibliothèque

### Un tremplin musical à Jargeau plage

Cette année à Jargeau plage une nouvelle animation, le tremplin musical, en partenariat avec Saint Denis de l'Hôtel, a permis au public, durant trois semaines, de découvrir 13 groupes ; des rythmes variés et colorés ont résonné le long de la Loire.

Le public s'est fidérisé à cette animation, et des myriades de commentaires de satisfaction et d'encouragements ont été publiés sur les réseaux sociaux. Les artistes se sont imprégnés de l'esprit de Jargeau plage, en jouant face au soleil couchant, et en déversant les mélodies dans la Loire scintillante.

Les trois groupes sélectionnés ont offert une chaude soirée lors de la finale. Le gagnant incontesté, le groupe « Taforalt », a charmé le public par ses sonorités exotiques et les textes très touchants. « Black Inside » était incontestablement de la dynamite, et leur chanteur, Willy est leur détonateur. Le troisième groupe, « Mabcara », a proposé un style qui ne ressemble qu'à eux-mêmes.

Ils ont été récompensés par « la clavithèque » et « le musicien ».

Succès bien mérité, pour tout le monde, et à l'année prochaine...

Vous pouvez retrouver la vidéo du tremplin sur le site internet :

[http://www.jargeau.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=271&Itemid=100013](http://www.jargeau.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=271&Itemid=100013)



3 août 2013 Jargeau plage

le groupe Taforalt vainqueur du tremplin musical

## Enquête de satisfaction sur la communication municipale : les résultats

LA VILLE

AXE 2

Un bien-vivre ensemble



développer la participation citoyenne

Une enquête de satisfaction a été réalisée au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013. Elle a pris la forme d'un document papier inséré dans le Jargeau informations n°45 distribué dans les boîtes à lettres des Gergoliens et d'un questionnaire publié sur le site internet de la ville.

Cette enquête avait pour but de faire participer les habitants à l'amélioration des outils de communication mis à leur disposition par la ville. L'avis des lecteurs est en effet essentiel :

- Pour mesurer leur taux de lecture et le degré de satisfaction des différents supports de communication

- Pour connaître leurs souhaits et dégager des pistes d'amélioration.

Malgré un faible taux de retour (70 questionnaires papier renseignés et 25 réponses sur le site internet), les réponses parvenues peuvent être ainsi analysées :

### Jargeau informations

**Taux de lecture :** 90% des personnes ayant répondu affirment le lire toujours, 7% souvent et seulement 3% quelquefois.

**Intérêt :** Une très grande majorité le trouve intéressant (61%) voire très intéressant (36%).

**Périodicité :** La périodicité actuelle (trimestrielle) convient à la majorité des lecteurs (64%). Une périodicité plus fréquente est cependant

souhaitée par un nombre non négligeable de lecteurs : mensuelle 20% et bimestrielle 16%.

**Nombre de pages :** Les lecteurs en redemandent puisque 44% d'entre eux souhaitent 16 pages, 26% douze pages et qu'ils ne sont que 20% à souhaiter un huit pages.

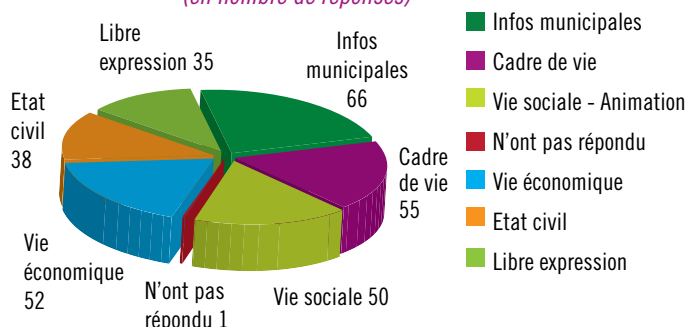
**Les informations semblent :** complètes pour 82% des lecteurs, trop détaillées pour 4% et trop succinctes pour 4%.

**Proportion texte/photos :** seulement 3% des lecteurs indiquent que les photos sont trop nombreuses par rapport au texte.

**Thèmes abordés et style d'articles préféré :** (plusieurs thèmes et plusieurs styles d'articles cités pour un même questionnaire) :

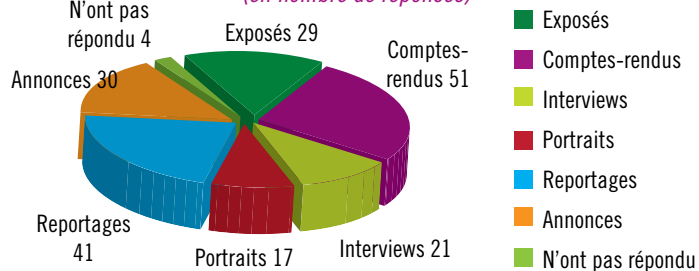
#### Les thèmes qui vous intéressent

(en nombre de réponses)



#### Votre article préféré

(en nombre de réponses)



La majorité des lecteurs conserve le Jargeau informations un an, voire toujours.

#### De nouvelles rubriques ont été proposées portant sur les sujets les plus divers :

- Reportages sur la faune et la flore
- Informations concernant les communes voisines
- Résultats sportifs
- Petites annonces
- Vie de l'intercommunalité
- Histoire locale etc.

## Bulletin municipal

**Format :** La majorité des lecteurs souhaite conserver le format actuel

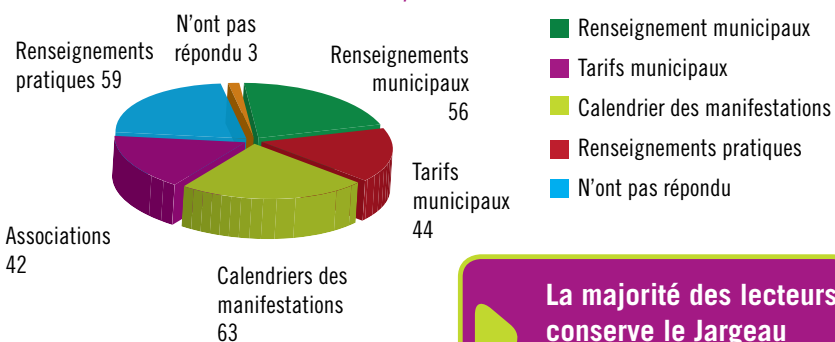
**Intérêt des rubriques :** Les habitants ont cité plusieurs rubriques pour un même questionnaire

**De nouvelles rubriques sont proposées :**

- Projets communaux
- Vie économique : activités des entreprises, des artisans

### Intérêt des rubriques

(en nombre de réponses)



La majorité des lecteurs conserve le Jargeau informations un an, voire toujours.

## Panneau d'informations numériques (panneau lumineux)

Seulement 37% des personnes ayant répondu au questionnaire indiquent le lire.

La majorité des habitants pense qu'il est mal placé et voudrait son déplacement en centre ville.

## Profil des habitants ayant répondu au questionnaire papier

57% des lecteurs utilisent internet

61% sont des femmes

36% des lecteurs ont entre 40 et 60 ans, 31% entre 60 et 75 ans, 23% plus de 75 ans

52% sont retraités.

## Site Internet

Fréquence de consultation : La majorité le consulte 2 à 3 fois par mois, 16% le consultent tous les jours.

Utilisation du calendrier : 56% l'utilisent.

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Sans opinion
Aspect général du site	28%	64%	8%	0%	0%
Facilité pour trouver les renseignements recherchés	20%	68%	4%	8%	0%
Pertinence des informations publiées	20%	76%	0%	0%	4%
Fréquence de mise à jour	20%	52%	24%	0%	4%
Utilisation du calendrier					
Navigation à l'intérieur du site	20%	60%	16%	0%	4%
Avis sur l'utilisation des plans et cartes	8%	40%	12%	0%	40%
Avis sur l'utilisation des formulaires en ligne	24%	24%	12%	0%	40%
Utilisation de l'espace associatif	16%	52%	20%	0%	12%
Avis sur le moteur de recherche intégré au site	8%	68%	4%	0%	2%

## C'est la rentrée

Après deux mois d'insouciance, revoilà les élèves sur le chemin de l'école : 506 écoliers jargeais sont rentrés en classe.

### A l'école maternelle - Rentrée 2013

Enseignants	Petite section	Moyenne section	Grande section	Effectif total
Mme Bouard	27			27
Mme Autrive et Mme Duthoit	26			26
Mme Brégaint et Mme Duthoit	8	18		26
M. Thénot		27		27
Mme Goujon		10	16	26
Mme Joffre			27	27
M. Brossamain		12	13	25
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>67</b>	<b>56</b>	<b>184</b>

### En primaire - Écoles Berry et porte Madeleine - Rentrée 2013

Enseignants	CP	CE1	Effectif total Berry	Enseignants	CE1	CE2	CM1	CM	Effectif total Madeleine
Mme Le Gall	23		23	Mme Lecomte	23				23
Mme Marcadet	23		23	Mme Huet		24			24
Mme Wiart	23		23	M. Chollet		24			24
Mme Gaucher		24	24	Mme Lacour			27		27
Mme Thierry		23	23	Mme Chennebault			28		28
				M. Pinon			16	8	24
				Mme Flori				28	28
				Mme Zoïs				28	28
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>47</b>	<b>116</b>		<b>23</b>	<b>48</b>	<b>71</b>	<b>64</b>	<b>206</b>

Depuis le 3 septembre 2013, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'enseignement est dispensé à Jargeau, comme dans 28 autres communes du département, sur 4,5 jours par semaine, incluant le mercredi matin. La mise en place de cette réforme a été largement présentée et commentée au cours d'une réunion publique qui a eu lieu le 4 juin 2013 ainsi que dans le Jargeau informations n° 46 de juillet 2013.

Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits pour les familles et non obligatoires sont mis en place. Ils sont encadrés par plus de 20 personnes : animateurs de l'accueil de loisirs, ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), deux emplois d'avenir embauchés par la commune, éducateurs ou professeurs mis à disposition par des associations sportives, culturelles, environnementales ..., tous sont diplômés et ont les compétences nécessaires pour l'accueil des enfants.

**Ces TAP offrent à tous les enfants la possibilité de découvrir gratuitement des activités très variées.**

Les activités sont proposées aux enfants sous la forme de menus à choisir par période.

Ainsi à l'école porte Madeleine sont proposées pour cette période 17 activités :

Des activités sportives : Tchoukball, football, danse, basket, gym aux agrès

Des activités culturelles : Musique, arts plastiques, BD

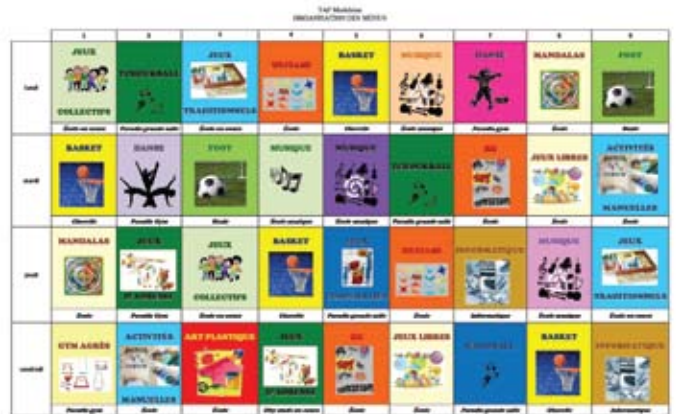
Des jeux : Petits jeux collectifs, jeux traditionnels, jeux coopératifs, jeux d'adresse

Des loisirs créatifs : Origami, mandalas, activités manuelles

De l'informatique.

Ceux qui préfèrent ne pas se sentir « obligés » de participer à un atelier ne sont pas oubliés et peuvent rejoindre le groupe intitulé « Jeux libres ». Chaque activité proposée est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant.

Le « menu » choisi est composé de 4 activités différentes qui varient selon le jour de la semaine. Ce menu est choisi pour la totalité de la période (jusqu'aux vacances de la Toussaint pour les menus actuels). D'autres activités seront proposées lors de la prochaine période.



*Les enfants ont choisi un « menu », qu'ils conserveront jusqu'aux vacances de la Toussaint. Un roulement s'opérera ensuite afin de découvrir de nouvelles activités.*

## LA VILLE AGIT

### AXE 5

Une ville  
solidaire  
soucieuse de  
l'épanouissement  
de ses habitants



Permettre une meilleure  
articulation des différents  
temps de vie autour de  
l'enfance  
Pérenniser le CEL

La ville de Jargeau a mis en place un Contrat Éducatif Local en septembre 2010, né de la volonté d'aborder l'éducation des enfants dans sa globalité, afin de leur offrir un soutien éducatif complémentaire en proposant des activités lors de la pause méridienne ou après l'école. Dans le même esprit la ville va maintenant au-delà en mettant en place dès la rentrée 2013 la semaine de 4,5 jours et les TAP et en préparant un projet éducatif territorial.



## Les travaux d'accessibilité à l'école Berry



Durant les vacances d'été, à l'école Faubourg Berry (CP CE1) des travaux importants seront prochainement réalisés afin de répondre aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées, ainsi que pour améliorer le confort des enfants et des enseignants.

Ainsi c'est un bureau pour la directrice et des placards de rangements qui ont été créés ; une porte de la bibliothèque a été élargie et changée et les toilettes adultes intégralement rénovés pour respecter l'obligation législative d'accessibilité ; des prises internet ont été installées afin de pouvoir connecter les nouveaux ordinateurs achetés pour l'école ; enfin la cour de l'école a entièrement été refaite avec la création d'une dalle pour le panier de basket et

d'une rampe d'accès handicapés permettant l'accès aux classes, aux toilettes et à la bibliothèque. Afin de permettre la réalisation de ces travaux c'est une enveloppe de 90 000 € qui a été votée par le Conseil municipal. La commune percevra une aide de l'État d'environ 14 800 € (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'aider à financer cet investissement important, qui a été très apprécié par l'ensemble de l'équipe enseignante.

D'autres travaux de mise aux normes accessibilité seront prochainement réalisés à l'école maternelle avec le changement des portes des deux entrées et le remplacement de menuiseries intérieures dans les couloirs.



**Amitiés Val de Loire Biélorussie : une association pour aider les enfants de Bragin à retrouver la santé**



La centrale de Tchernobyl se situe en Ukraine, à la frontière sud-est de la Biélorussie. A 30 km, la petite ville de Bragin (Braguine).

Le 26 avril 1986, un réacteur explosait. C'était il y a plus de 25 ans ! « Pour la communauté internationale, ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Mais dans les

territoires contaminés il n'y a pas de passé Tchernobyl, seulement un présent, urgent à comprendre, à dire, à maîtriser »... et à vivre.

Près de 2 millions de biélorusses dont 500 000 enfants vivent dans les zones contaminées, avec le fort sentiment d'être « le laboratoire diabolique de Tchernobyl ».

**Objectifs 2013**

Accueil de 20 enfants et 2 accompagnateurs en juillet dans notre Val de Loire.

Sur place, continuer le programme d'équipement pour le projet «informatique pour tous» démarré en 2012, et continuer le soutien à plusieurs établissements sociaux.

**Objectif principal de l'association Amitiés Val de Loire Biélorussie :**  
Aider les enfants à retrouver la santé par des séjours en famille d'accueil pendant les vacances.



*Ci-contre : les jeunes de Biélorussie et de Jargeau ont partagé un goûter bio-équitable à l'issue d'une rencontre sportive au stade la Cherelle*

**Mission Locale de l'Orléanais : Des échos de l'assemblée générale**



**Un deux-roues pour l'emploi :** Au cours des deux années d'expérimentation, la MLO a permis à 17 jeunes de pouvoir accéder à un emploi ou de se rendre à leur stage en entreprise grâce au prêt d'un deux-roues.

Les jeunes, suivis à la MLO peuvent bénéficier du prêt de 5 scooters pour une durée d'un mois renouvelable 4 fois. Les scooters sont assurés et entretenus par la MLO. Le jeune ne paie que l'essence.

La ville de Jargeau est partenaire de cette action. Deux jeunes, à Jargeau, ont bénéficié du prêt pendant 5 mois en 2012.

**Emplois d'avenir :** 3 jeunes recrutés par la ville de Jargeau en partenariat avec la Mission Locale qui assure la gestion et le pilotage de ce nouvel outil de politique pour l'emploi.

**Point relais Jargeau :** 81 jeunes ont été accompagnés par la MLO en 2012.

**Action « Demain l'emploi » :** 7 semaines de mobilisation avec les Ateliers de la Paësine pour 12 jeunes réunis à

la salle polyvalente de Jargeau dans le but d'acquérir des réflexes d'insertion dans la vie active et d'affiner un projet professionnel, tout en réalisant un projet artistique. Une trace de cette action : le tryptique accroché dans les tribunes du stade.

**Jeunes City Sports :** une toute nouvelle « Junior association » chargée de rédiger une charte d'utilisation du City stade de Jargeau accompagnée par Manon, écrivain public en service civique à la MLO.



## LA VILLE AGIT

## AXE 2

Un bien-vivre  
ensemble mis en  
valeur à Jargeau



Mutualiser les matériels, les  
manifestations, les projets...  
avec les communes voisines.

Vous l'avez sans doute remarqué en passant à proximité, un gymnase est sorti de terre à Darvoy. C'est un gymnase intercommunal qui accueille depuis la rentrée des associations sportives auparavant hébergées à Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel (le badminton ou la GR Gymnastique Rythmique) ou des associations en sommeil faute de locaux disponibles (tennis de table).

## Un gymnase tout neuf à Darvoy



Ainsi nos associations sportives locales et l'ensemble des écoles bénéficient désormais d'un des 4 gymnases de notre unité urbaine (Jargeau-Darvoy-Saint Denis). Grâce à l'intercommunalité, les élus peuvent diversifier l'offre sportive locale et proposer les créneaux nécessaires aux clubs en expansion.



**Renseignements pratiques**  
<http://jssbad.club.sportsregions.fr/>  
[jssbadminton@laposte.net](mailto:jssbadminton@laposte.net)

**Séances d'essai** : les personnes désireuses de venir goûter aux joies et aux sensations que procure ce sport sont invitées à 2 séances d'essai (se présenter aux heures d'entraînement).

Créé en 1996, le JSSB (Jargeau Sport Saint-Denis Badminton) accueille chaque année entre **100 et 120 adhérents** dans les infrastructures sportives de Jargeau et de Saint Denis de l'Hôtel. Son rôle est de **promouvoir le badminton** en proposant une pratique adaptée à tous les niveaux et à tous les âges (jeunes, loisirs, compétition).

L'association a formé et forme de nombreux joueurs grâce à **son école de badminton** encadrée par des personnes compétentes et **labellisée deux étoiles** par la fédération française de badminton. Nos « jeunes » participent à des tournois et des championnats et obtiennent des résultats très encourageants.

**Important** : Les entraînements se déroulent désormais dans le tout nouveau **gymnase intercommunal se situant sur la commune de Darvoy**. Nous disposons de 9 terrains de badminton et de 7 créneaux pour accueillir, nous l'espérons donc, de nouveaux adhérents.



**A Darvoy, le club D3T (Darvoy Tennis, Tennis de Table)** est en sommeil depuis de nombreuses années, faute d'installations satisfaisantes. Nous proposons de relancer ces activités en « Loisir ».

Les créneaux horaires proposés sont :  
- Lundi de 17h à 20h (créneau sans doute partagé

avec la Gymnastique enfants)  
- Jeudi de 17h à 19 h.

Si vous êtes intéressés et afin de pouvoir débiter ces activités dès la rentrée de septembre 2013, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de Alain Dalaigne :  
**alain.dalaigne@orange.fr**  
(ou à défaut 02 38 59 82 64).

## « Les foulées du bord de Loire »

**Dimanche 13 octobre 2013 Courses pédestres : nouveaux parcours.**

- Courses enfants sur 1 et 2 km avec des départs à 09h30 et 09h45.
- Un 20 km qui empruntera les deux rives de Loire avec un passage des ponts de Châteauneuf sur Loire et St Denis de l'Hôtel-Jargeau départ à 10h00

- Un 5 km départ à 10h15.
- Un 10 km départ à 10h30.

Pour toutes ces épreuves, y compris celles des enfants, **un certificat médical de pratique de la course à pied en compétition sera exigé**. Renseignements au 06 86 65 76 61 et bulletins d'inscription sur le site [www.lesfouleesdejargeau.fr](http://www.lesfouleesdejargeau.fr)

## JARGEAU pour Tous

Pour cette rentrée, nous mettons l'accent sur :

- **Le camping** : nous avons été surpris de l'annonce du retrait de la SARL AQUADIS LOISIRS, cette société nous avait été présentée lors d'un précédent conseil municipal comme étant le candidat le plus à même de gérer en 2014 le camping et qui répondait à l'ensemble des critères demandés

Il est quand même étonnant qu'une entreprise, ayant fait acte de candidature, puisse se rétracter au moment de la signature et cela sans pénalités aucunes, alors que la commune subit des frais, notamment de publications...

- **Les budgets eau et assainissement** : nous sommes toujours interrogatifs lors du vote des tarifs, car bien qu'il reste des canalisations au plomb à changer et qu'une nouvelle station d'épuration devrait voir le jour, une nouvelle augmentation identique à l'année passée (5% pour l'eau, 10% pour l'assainissement) représente une hausse importante pour les Gergoliens

Nous sommes favorables (comme l'an dernier) à une moindre hausse, de moitié à celle proposée, conscients des travaux à venir.

Tous ces sujets (et d'autres) d'aujourd'hui (et de demain) nécessitent notre vigilance afin de préserver vos intérêts.

### Les élus de Jargeau pour Tous

Carole TEISSEIRE-DUJARDIN, Jean-Marie BRULEY, Sylvain BRUSSEAU, Pierre LAMBERT, Alain MARGUERITTE, Jean-Claude RENAULT.

## Vie économique à votre service

### DE NOUVELLES ADRESSES

#### DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE DE

**Catherine Lefebvre,**

19 rue de l'écho, Jargeau

06 64 76 07 05

## Manifestation « Le Jour de la nuit » du 12 octobre 2013



Depuis 2010, la commune participe au «Jour de la Nuit». Cette manifestation nationale est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.



Cette année, toute la nuit du 12 au 13 octobre prochain, une partie de l'éclairage public du centre ville sera symboliquement éteint.

La Maison de Loire proposera à 20h30 une balade « La Loire, la nuit ». Dans une ambiance nocturne, venez écouter une nature paisible et sauvage et découvrir les multiples facettes du fleuve Loire... (Gratuit pour tous, inscription obligatoire 02.38.59.76.60 ou mdl45@wanadoo.fr)

Action Science Jargeau attendra les nyctalopes sur la plage pour une exploration du ciel d'automne.

La municipalité de Saint Denis de l'Hôtel participera à l'événement en éteignant son éclairage public en bord de Loire (du pont à la rue Saint Nicolas) pour faciliter l'organisation des sorties organisées par ces 2 associations.

Pour plus d'information : [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

Parallèlement, la commune poursuit dans le cadre des économies d'énergie le renouvellement des points lumineux et le changement des candélabres dans certains quartiers de la ville (voir Jargeau informations n°46).

## État-civil

### NAISSANCES

#### JUIN

Malvina Benoit  
Eytan Clot  
Isao Regent  
Lily Scholz

Elouane Le Fur  
Chogan Guilhem  
Salma El Asri

#### AOÛT

Alcide Varenne  
Julian Lefebvre  
Lyloo Gauclain  
Jeremy Benseba

#### JUILLET

Ambroise Bourgeon  
Anouck Lenouard  
Annabelle Rapine

## MARIAGES

#### AVRIL

Florian Juguet et Pascale Hamard (rectificatif)

#### JUIN

ZClément Gérard et Caroline Petrocchi  
Cyril Darbonville et Vanessa Huet  
Sergio Figueredo Oliveira et Romix Costa da Silva  
Manuel Gomes et Sophie Teixeira  
Jérémy Robin et Sabrina Gonzales  
Jean-François Gilles et Magali Legendre

#### JUILLET

Benoit Périneau et Laetitia Gimonnet  
Florian Ambroise et Nadine Navarre  
Alexandre tranchet et Charlène Lamotte

## DÉCÈS

#### MAI

Marguerite Montéréal

#### JUIN

Éric Braün  
Hélène Hodeau

#### JUILLET

Pierre Nourisson

#### AOÛT

André Nérot  
Charlie Lescoffier  
Jean Bourroux  
Pierre Le Bail  
André Drouillat

#### SEPTEMBRE

Élisabeth Chéron  
Geneviève Blain

### Eclairer pour rien la nuit



Supprimer les gaspillages énergétiques et réduire les nuisances lumineuses, tel est le but de l'arrêté ministériel du 25 janvier 2013. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, une nouvelle réglementation s'applique à l'éclairage nocturne des bureaux, des magasins, des façades de bâtiments :

- Les vitrines des magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes entre 01h00 et 07h00 du matin

- Les éclairages intérieurs des locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux

- Les façades des bâtiments doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 01h00 du matin.

### « Eau et assainissement

#### Précautions à prendre pour protéger le compteur du gel

En période hivernale, la baisse des températures peut provoquer le gel de vos canalisations et de votre compteur d'eau. Ce dernier étant placé sous votre responsabilité, voici quelques conseils.

##### Votre compteur est à l'extérieur :

- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène
- Disposez autour du compteur un sac de billes de polystyrène (ne pas jeter les billes en vrac, le compteur devient inaccessible)
- Veillez à ce que le regard reste bien fermé.

N'utilisez ni de feuilles mortes, ni de paille, ni de sciure, ni de laine de verre pour protéger votre compteur d'eau. En se décomposant, les végétaux encombrant le regard de déchets qui rendent difficile l'accès au compteur. La laine de verre n'est pas adaptée à une protection extérieure, car elle n'est pas étanche.

##### Votre compteur est à l'intérieur :

En cas de grand froid, votre compteur n'est pas, à coup sûr, à l'abri du gel.

- Protégez les canalisations et le compteur à l'aide de plaques de polystyrène
- En cas d'absence prolongée, n'interrompez pas totalement votre chauffage. Fermez le robinet avant compteur et vidangez votre installation à l'aide de la purge située juste après votre compteur
- Attendez la vidange complète afin de vous assurer que le robinet avant compteur est bien fermé
- Il existe aussi sur le marché, des housses de protection pour compteur d'eau fabriquées dans un matériau isolant utilisé dans l'aéronautique.

#### Nouvelles dispositions concernant les surconsommations liées à une fuite sur les canalisations

**Dès que le service d'eau potable constate une augmentation anormale du volume d'eau consommé par l'occupant d'un local d'habitation susceptible d'être causée par la fuite d'une canalisation, il en informe sans délai l'abonné.**

Une augmentation du volume d'eau consommé est anormale si le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé par l'abonné ou par un ou plusieurs abonnés ayant occupé le local d'habitation pendant une période équivalente au cours des trois années précédentes ou, à défaut, le volume d'eau moyen consommé dans la zone géographique de l'abonné dans des locaux d'habitation de taille et de caractéristiques comparables.

L'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne s'il présente au service d'eau potable, dans le délai d'un mois à compter de l'information par le gestionnaire, une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ses canalisations (les surconsommations dues à des défauts de fonctionnement d'installations intérieures type, chaudière, ballon de production d'eau chaude...ne sont pas concernées par la présente disposition).

L'abonné peut demander, dans le même délai d'un mois, au service d'eau potable de vérifier le bon fonctionnement du compteur. L'abonné n'est alors tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de la consommation moyenne qu'à compter de la notification par le service d'eau potable, et après enquête, que cette augmentation n'est pas imputable à un défaut de fonctionnement du compteur.

A défaut d'information par le gestionnaire, l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation.



29 juin 2013  
Beach tennis



Jargeau plage 2013  
une nouvelle activité le beach rugby



7 septembre 2013  
Les nouveaux habitants ont été accueillis à la Mairie



7 septembre 2013  
Démonstration de Hapkido (self défense) lors du forum des associations



8 septembre 2013  
Le ligéro cyclo spectacle



24 août 2013  
Une trentaine de personnes ont participé au « Marathon du saumon », organisé pour sensibiliser à la sauvegarde du saumon sauvage



21 septembre 2013  
Au cours du repas de nos aînés